

Le sur-risque de méningiome chez les femmes exposées à Lutényl, Lutéran et leurs génériques est confirmé. Parlez-en avec vos patientes.
Pour consulter la version en ligne, [cliquez ici](#).



Information
de **Sécurité**

LUTÉNYL/LUTÉRAN : confirmation du sur-risque de méningiome

En juin 2020 une vaste étude épidémiologique⁽¹⁾ a mis en évidence **une augmentation importante du risque de méningiome** chez les femmes exposées à Lutényl (acétate de nomégestrol), Lutéran (acétate de chlormadinone) ou leurs génériques :

- Globalement, **à partir de 6 mois de traitement le risque est multiplié par 3**
- Sous **Lutényl**, **à partir de 5 ans de traitement, le risque est multiplié par 12,5**
- Sous **Lutéran**, **à partir de 3,5 ans de traitement, le risque est multiplié par 7**

Compte tenu de ces éléments, nous vous invitons à informer vos patientes du risque de méningiome et échanger avec elles sur leur prise en charge.

Consultez notre FAQ >

Une consultation publique portant sur l'utilisation actuelle de ces traitements est organisée le lundi 2 novembre 2020, et sera diffusée en direct sur notre [chaîne YouTube](#).

Conduite par un comité d'experts composé de professionnels de santé et de patients, cette phase de consultation aboutira à des recommandations au regard du risque de méningiome qui vous seront communiquées prochainement.

En savoir plus >

(1) Etude réalisée par le groupement d'intérêt scientifique (GIS) EPI-PHARE à partir des données nationales de remboursement de l'Assurance Maladie sur 1,8 et 1,5 millions de femmes ayant consommé de l'acétate de nomégestrol ou de l'acétate de chlormadinone entre le 1er janvier 2007 et le 31 décembre 2018

L'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé dispose aujourd'hui d'un dispositif d'alerte lui permettant d'adresser un mail directement à l'ensemble des professionnels de santé concernés par une information de sécurité liée à un médicament ou un produit de santé.

Suivez-nous sur [in](#) [t](#) @ansm [globe](#) ansm.sante.fr

Informations sur les données à caractère personnel recueillies et traitées par l'Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des Produits de Santé (ANSM)

Cet envoi est effectué par la société IQVIA pour le compte de l'ANSM dans le cadre de l'exercice de ses missions, et notamment celles prévues à l'article L.5312-4 du code de la santé publique, conformément aux dispositions du règlement général sur la protection des données (RGPD) et de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Vos coordonnées ont été extraites par l'ANSM à partir de la base de données de l'ASIP. L'accès à vos données est exclusivement réservé à l'envoi de messages sanitaires et est couvert par des mesures de sécurité permettant d'assurer leur intégrité et leur confidentialité pour toute la durée de leur traitement. Le prestataire IQVIA conservera vos données personnelles à l'issue de l'envoi de ces messages uniquement pour des raisons de preuve et d'archivage conformément au RGPD.

Vous disposez des droits prévus à l'article 40 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, et notamment du droit d'accès et de rectification de vos données.

Vous pouvez exercer ces droits à tout moment auprès de notre Délégué à la protection des données, par demande écrite, en y joignant un justificatif d'identité comportant votre signature à l'une des adresses suivantes : ANSM, DAJR, délégué à la protection des données, 143-147 Bd Anatole France 93285 SAINT DENIS Cedex ou dpo@ansm.sante.fr.